

Evaluation des investissements dans la cuisson propre

18 - 21 novembre 2024 - Abidjan, Côte d'Ivoire

Tenu à Paris en mai 2024, le Sommet sur la Cuisson Propre en Afrique a mobilisé des engagements s'élevant à 2,2 milliards de dollars. La conversion de ces engagements en investissements réels passe toutefois par une profonde compréhension des réalités sur le terrain dans tel ou tel pays, chaque pays présentant des spécificités dans les domaines clés que sont la régulation, les subventions, les structures de prix, la consignation, la logistique, la concurrence, l'accès à l'énergie et le potentiel en matière de crédits carbone. Les participants développeront une compréhension de leur tolérance au risque et de la manière d'appliquer différentes techniques financières d'évaluation des investissements. A la fin de la formation, les délégués recevront les principaux modèles- type sous forme de fichier Excel.

S'agissant d'une formation pratique, il est conseillé aux participants d'apporter leur propre ordinateur portable.

Cet atelier interactif de quatre jours couvrira les sujets suivants :

La cuisson propre

- La cuisson propre : définitions
- Cuisson propre et GPL
- Cuisson propre et crédits carbone
- Engagements issus du Sommet de Paris

Le projet

- Le cycle de vie d'un projet
- Rôle de l'évaluation financière dans le Business Case

Principes généraux de l'évaluation des investissements

- Revenus, coûts, marge, capex, risque, WACC

Les principales techniques d'évaluation

- Payback, VAN, TRI
- Ratios comptables
- Analyse par les options réelles

Actualisation des flux de trésorerie

- Calcul du WACC
- Estimations capex, recettes et coûts
- Impact des structures de prix
- Valeur des crédits carbone
- Estimation du besoin en fonds de roulement
- Timing des flux de trésorerie
- Analyse de sensibilité



Construction de modèles financiers

- Exemple travaillé : terminal de stockage
- Exemple travaillé : centre emplisseur
- Exemple travaillé : distribution de foyers efficaces avec vente de crédits carbone

Phase de mise en oeuvre

- Exécution, clôture et suivi

A qui s'adresse cette formation ?

- Ministère de l'Énergie
- Ministère de l'Environnement
- Acteurs du GPL
- Acteurs des crédits carbone
- Banques de développement
- Sociétés de trading
- Analystes financiers / commerciaux
- Responsables crédit, risque et trésorerie
- Sociétés EPC
- Raffineurs

Evaluation des investissements dans la cuisson propre

18 - 21 novembre 2024 - Abidjan, Côte d'Ivoire

Formulaire d'inscription

Détails du participant

Nom : _____ (M./Mme/Melle)
Prénom : _____
Titre: _____
Société: _____
Adresse: _____

E-mail: _____
N° VAT _____
Telephone: _____ Mobile _____

Mode de Paiement

Carte de Crédit

Si vous souhaitez payer par carte de crédit, nous vous transmettrons un lien vers un paiement sécurisé avec la facture correspondante.

Paiement par Virement Bancaire

Si vous souhaitez payer par virement bancaire, CITAC émettra une facture avec les coordonnées bancaires.

- Inscription -

Merci de retourner votre formulaire à :

CITAC Africa Ltd.
No 1 Poultry
London EC2R 8EJ United Kingdom
Tel: +44 (0) 207 343 0014
Email: info@citac.com

Company registered number:
7964011 (England & Wales)

Votre professeur :

James McCullagh
CITAC Executive Director

Prix :

3,250 Euros (€)
par participant

- Informations -

Tous les supports du cours, rafraîchissements et déjeuners seront fournis par CITAC.

La formation est non résidentielle.
Une assistance pour les réservations d'hôtel est disponible sur demande.

Conditions de paiement et d'annulation

Les délégués doivent payer au moins 30% des frais de cours au moins 30 jours avant le début du cours pour garantir leur place. Ce paiement de réservation peut être effectué par carte de crédit (personnelle ou entreprise) sans frais supplémentaires. Les frais d'inscription à un cours doivent être payés en totalité avant la date de début du cours. CITAC Africa Ltd a le droit de refuser la participation à un délégué dont les frais de cours ne seraient pas payés avant la date du début du cours.

Les demandes d'annulation ou de transfert doivent être faites par écrit (courrier électronique, lettre ou fax) et parvenir à CITAC Africa Ltd 30 jours avant la date de début du cours. Un remboursement complet moins des frais d'administration de 100 £ sera alors accordé. Les délégués qui annulent leur inscription moins de 30 jours avant le début du cours ou qui n'y assistent pas sont tenus de payer l'intégralité des frais d'inscription et aucun remboursement ne sera accordé. Il n'y aura pas de frais supplémentaires si un délégué de remplacement est désigné et si l'enregistrement respecte les conditions ci-dessus.

CITAC Africa Ltd a le droit d'annuler le déroulement d'un cours après l'acceptation des nominations. Dans ce cas, le frais du cours payés seront remboursés et la responsabilité de CITAC Africa Ltd sera limitée à la valeur des frais de cours payés.

Conditions pour voyager en Côte d'Ivoire :

- Veuillez prendre connaissance des informations sur les conditions d'entrée en Côte d'Ivoire auprès des autorités compétentes.
- CITAC recommande aux participants d'avoir une assurance voyage complète au cas où CITAC serait contrainte d'annuler ou reporter la formation
- CITAC ne sera pas responsable des frais de voyage et des frais d'annulation de voyage.

[J'accepte les conditions de paiement et annulation. J'ai lu la politique de confidentialité de CITAC](#)

Signature: _____

Date: _____